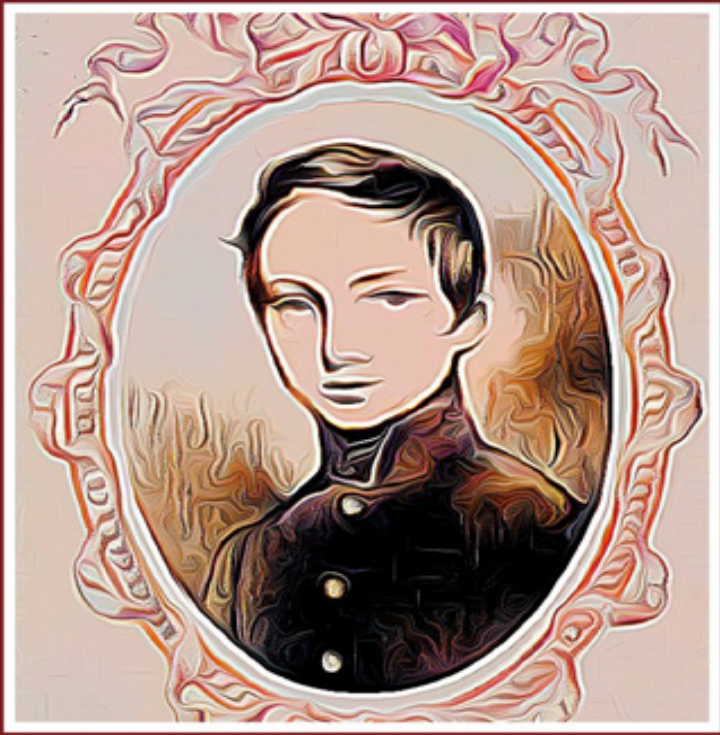

Stéphane Wilmot

Sale Gosse

Enquête romanesque contenant des révélations inédites sur Charles
Baudelaire et son expulsion du collège royal Louis-le-Grand, le 18 avril 1839.

À Martine Gauchet-Évaux.

Tous mes remerciements à Yvonne Boyer et au W.T. Bandy Center for Baudelaire Studies de la Vanderbilt University (Nashville) pour leur aide précieuse.

Combien il est doux d’être haï des sots !

Propos attribués à Charles Baudelaire par Charles Asselineau[1].

Sommaire

PRÉFACE

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

CHAPITRE 1

CHAPITRE 2

CHAPITRE 3

CHAPITRE 4

CHAPITRE 5

CHAPITRE 6

CHAPITRE 7

CHAPITRE 8

CHAPITRE 9

CHAPITRE 10

CHAPITRE 11

CHAPITRE 12

CHAPITRE 13

ÉPILOGUE

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

REVUE DE PRESSE

ÉPINGLES

ANNEXE

PRÉFACE

> *Suis-je mystifié moi-même en ajoutant foi à ces récits que les fidèles du poète racontent volontiers ? Ce diable d'homme qui a tant voulu passer pour un homme du diable était si roué, si compliqué, si « jeu de patience » qu'on n'est jamais sûr avec lui de ne pas être dupé.*
>
> Paul Bourget, *Moqueurs et Moqués,* Article paru dans *Le Parlement* le 22 septembre 1880.

J'avais entrepris il y a quelques années de rédiger la biographie de Louis Ménard. La littérature française n'a gardé qu'un vague souvenir de cet auteur inclassable qui, de sa naissance en 1822 à sa mort en 1901, traversa tout le XIXe Siècle. Surtout connu pour ses *Rêveries d'un Païen Mystique*, célébrées par Maurice Barrès dans son *Voyage de Sparte*, Ménard était un romantique touche à tout. C'était un érudit comme la société française en produisit dans la première moitié du XIXe Siècle ; ouvert à l'inconnu, explorant tous les possibles, toutes les connexions, n'en excluant aucune. Tour à tour poète, chimiste, journaliste, helléniste, peintre, historien de l'art, linguiste, il a contribué à la plupart des courants artistiques et politiques d'avant garde de son époque. Et pourtant son nom n'est resté associé à aucun d'eux. Il n'a laissé que l'image pittoresque d'un vieil original crasseux que quelques jeunes auteurs ont cru devoir propager à la fin de sa vie pour le sortir de l'oubli. J'espère pouvoir un jour revenir à ma tâche et l'achever. Ménard a suivi tant de chemins qu'on se perd à vouloir les retracer.

Je travaillais donc à la biographie de ce romantique éclectique et fouillais dans ses années de jeunesse, lorsque je fis une découverte qui, je pense pouvoir l'affirmer, lève l'un des mystères entourant la jeunesse d'un autre auteur, éminament plus célèbre. Il s'agit de Charles Baudelaire. Ce mystère concerne les circonstances dans lesquelles, le 18 avril 1839, le jeune poète, alors âgé de dix-huit ans, fût expulsé du collège Louis-le-Grand ; circonstances qui, jusqu'à présent, sont restées inexpliquées. L'événement peut paraître anecdotique mais il est pourtant d'importance. Bien des années plus tard, Charles Baudelaire rédigera le plan d'une biographie qu'un ami devait lui consacrer et fera de cet épisode le souvenir central de sa jeunesse. C'est la raison pour laquelle tous ses biographes, sans exception, l'ont relaté. Ils ne sont pourtant jamais parvenus à en percer le secret. « Une ligne mystérieuse de l'esquisse d'autobiographie : "*JEUNESSE, expulsion de Louis-le-Grand, histoire du baccalauréat*", demanderait des éclaircissements », écrivait déjà Eugène Crépet en 1887 dans l'une des toutes premières biographies qui fût consacrée à Baudelaire[2].

En juillet 1838, tout le collège royal Louis-le-Grand, dont Ménard et Baudelaire sont alors élèves, participe à un événement qui devait me mettre sur la piste. Cet événement, c'est la visite, qu'à l'invitation du roi Louis-Philippe, les élèves du collège rendent au Musée historique de Versailles, le jeudi 12 juillet 1838. Cette visite constitue un autre épisode bien connu de la jeunesse de Baudelaire. Pas un de ses biographes ne manque de le rappeler pour mettre en évidence la précocité de son jugement artistique. Cette précocité transparaît dans la lettre que le collégien adresse à son beau-père au retour de Versailles et qui préfigure le critique d'art éclairé qu'il deviendra. C'est en tentant de retracer cet évènement du point de vue de l'élève Ménard[3] que j'ai acquis la conviction que c'est

précisément dans cette visite que réside la raison principale de son expulsion quelques mois plus tard.

Cette découverte resterait insignifiante si elle ne modifiait en profondeur la vision que les biographes ont donné du Baudelaire des premières années. Enfant solitaire, délaissé par sa mère, incompris de ses maîtres ; mais en même temps, enfant spontané et sincère, soumis à l'autorité des adultes, assoiffé de leur reconnaissance, terrorisé à la perspective de quitter le collège et l'enfance, capable, pour réparer ses fautes, de reculades aussi inattendues que spectaculaires, presque lâche enfin. Claude Pichois, qui a consacré sa vie à Baudelaire et fait autorité en matière baudelairienne, écrit avec Jean Ziegler en 2005 : « Les années de scolarité de Baudelaire semblent avoir été normales, moyennes. Il n'oppose pas de résistance au système d'enseignement, alors que du futur Baudelaire on aurait pu attendre des imprécations puisqu'il est privé de liberté ». Cette conclusion repose sur une lecture par trop exclusive et conciliante de la correspondance qui nous reste du jeune poète. Une soixantaine de lettres, adressées à sa mère pour la plupart, écrites entre ses dix et dix-huit ans[4], trop lisses, trop policées, trop attendues pour ne pas laisser penser qu'elles dissimulent une autre réalité ; celle peut-être que la mère de Charles voulut effacer en ne livrant à la postérité qu'une partie soigneusement sélectionnée de la correspondance de son fils ou celle que Charles lui-même voulut représenter dès l'adolescence pour façonner sa légende. Les deux à la fois, sans doute.

Trop préoccupés par l'origine du mal-être du Baudelaire adulte, les biographes se sont engouffrés sans hésiter dans la voie qu'avaient entre-ouverte pour eux la mère et le fils. Ce chemin trop bien balisé, trop rectiligne aurait pourtant dû les inciter à la méfiance. Ils auraient dû savoir que Charles leur réserverait forcément du fil à retordre. Comme on le

verra, ils ont très largement sous-estimé le sujet de leurs travaux. Baudelaire, ce fieffé menteur, était, en vérité, un sale gosse !

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1821

9 avril : Naissance à Paris de Charles Baudelaire. Sa mère, Caroline Archenbaut-Dufaÿs, a 26 ans. Son père, François Baudelaire, en a 35 de plus qu’elle.

1824

16 septembre : Mort du roi Louis XVIII ; début du règne de son frère Charles X**.**

1827

10 février : Décès de François Baudelaire à l’âge de 67 ans. Charles a 5 ans ; Caroline, 33.

1828

8 novembre : Caroline (35 ans) se remarie avec le commandant Jacques Aupick (39 ans). Charles a 7 ans.

2 décembre : Dans un hameau de Creil, Caroline accouche secrètement d'une fille mort-née.

1829

1er octobre : Charles (8 ans) entre en pension. On ne sait ni le nom de cette pension ni combien de temps il y reste. On peut néanmoins supposer qu'à cette date il entre en classe de neuvième.

1830

27, 28 et 29 juillet : trois journées insurrectionnelles (« les trois glorieuses ») conduisent à la chute de Charles X et mettent fin à la Restauration. Plus de 4 000 barricades se dressent dans les rues de Paris.

7 août : les députés appellent au trône Louis-Philippe, duc d'Orléans et cousin de Charles X. Début de la Monarchie de Juillet. Le même jour, Chateaubriand renonce à la pairie pour entrer dans une opposition déterminée à « Philippe » (devenu « roi des Français ») qu'il estime avoir « filouté » la couronne de France.

10 août : Jules Pierrot, 38 ans, professeur de rhétorique au collège royal Louis-le-Grand depuis cinq ans, est nommé proviseur à la faveur de la révolution.

1831

3 octobre : Charles (10 ans) est inscrit en septième au collège Charlemagne et prend pension rue Payenne chez Charles Bourdon, chef d'une institution réputée pour ses succès aux concours des grandes écoles d'état. Il n'y reste qu'un trimestre.

7 décembre : Le lieutenant-colonel Aupick est nommé chef d'état-major de la 7e division militaire à Lyon.

1832

Janvier : Départ de Charles et sa mère pour Lyon. Charles est inscrit à la pension Delorme et suit les cours de sixième au collège de Lyon en tant qu'externe. Seuls 2% environ des garçons ont, à cette époque, accès à l'enseignement secondaire.

1833

28 juin : Loi Guizot sur l’enseignement primaire : création d’un enseignement primaire public et instauration de la liberté de l’enseignement primaire.

1er septembre : Louis-Philippe décide la création d’un musée historique au sein du château de Versailles. Il sera dédié « À toutes les gloires de la France ». Le roi suit de très près le projet, faisant près de 400 visites de chantier entre 1833 et 1848. Il puise dans les collections nationales un millier de tableaux et sculptures, passe commande de 3 000 peintures et fait copier de nombreux monuments funéraires, statues et bustes, en France et en Europe. Près de 5 500 œuvres sont ainsi rassemblées.

Octobre : Charles (12 ans) devient pensionnaire au collège royal de Lyon (en classe de cinquième).

1834

29 avril : Aupick est promu colonel.

1835

Réforme de l'orthographe imposant les « t » aux pluriels dans les mots tels que « enfants » ; mais aussi le changement, dans la conjugaison, de la syllabe « oi » en « ai » (j'étois devient j'étais).

1836

9 janvier : Après un séjour de quatre années à Lyon, le colonel Aupick est nommé à la 1ère division de Paris.

1er mars : Charles (14 ans) entre au collège Louis-le-Grand en tant qu’interne. Il était en seconde à Lyon, « mais comme à Paris les mathématiques se commencent un an plus tôt », on le fait rétrograder en troisième. Charles

reçoit à Louis-le-Grand la meilleure éducation dispensée en France. L’enseignement repose principalement sur l’apprentissage des langues anciennes. Les frais de scolarité très élevés constituent une barrière qui fait de la connaissance du latin un signe d'appartenance à l'élite de la France.

17 août : À la distribution des prix, Charles (15 ans) est couronné par un premier prix de vers latins au Concours général (sujet : *Philopémen aux Jeux néméens*) et six nominations au collège, dont un premier prix de vers latins.

1837

29 mars : Un projet de loi instaurant la liberté d’enseignement dans le secondaire est voté à la Chambre des députés. Il ne sera néanmoins pas discuté à la Chambre des pairs. À la suite d’un remaniement ministériel, le projet de réforme est ajourné mais sera régulièrement discuté jusqu’en 1847.

10 juin : Après quatre années de travaux, Louis-Philippe, entouré de sa famille et de ses ministres, inaugure son musée historique de Versailles à l’occasion des fêtes données pour le mariage de son fils aîné, Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans avec Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Toutes les personnalités des arts et des lettres, des sciences et de la politique, sont présentes.

Août : Charles (16 ans), qui termine son année en classe de seconde, remporte au Concours général, le 2e prix de vers latins (sujet : *Éruption volcanique à Baïes*) et le 2e accessit de version latine ainsi que quatre nominations au collège, dont le 1er prix de vers latins.

Octobre : Charles entre en classe de rhétorique (première)

1838

9 Mai : Mathurin Aubert-Hix, 47 ans, est nommé censeur des études au lycée Louis-le-Grand.

12 juillet : Visite organisée pour les internes du collège Louis-le-Grand au musée historique de Versailles.

21 août : Au collège, Charles (17 ans) remporte un 1er prix en vers latins et en discours français, un 2e accessit de version latine et un 5e accessit de discours latin mais rien au Concours général.

15 octobre : Charles entre en classe de philosophie (terminale).

1839

10 mars : Le proviseur Jules Pierrot, est nommé Officier de la Légion d’honneur.

18 avril : Charles (18 ans) est renvoyé du collège pour avoir refusé de livrer un billet qu’un camarade venait de lui glisser. Il avale le billet.

CHAPITRE 1
L’EXPULSION

Ridentem ferient ruinae.

Les ruines le frappent sans atteindre son rire.

Charles Baudelaire, maxime inscrite sur le portrait que tira de lui le photographe Charles Neyt vers 1864 et dont il fit cadeau à son éditeur et ami Auguste Poulet-Malassis5.

Collège royal Louis-le-Grand, jeudi 18 avril 1839, un peu avant midi.

Charles Baudelaire, dix-huit ans tout juste, visage fermé, cheveux mal peignés et menton duveteux, vient d'entendre la sentence qui le frappe. Il se tient debout dans l'uniforme bleu-nuit du collège, veste usée aux coudes, bas chinés et lourds brodequins avachis aux boucles de cuivre terni. Face à lui, le proviseur Pierrot, majesté dans son haut fauteuil de cuir clouté ; et debout, légèrement en retrait derrière l'imperator magnus, le censeur Aubert-Hix, chez qui, tout - jusqu'au nom - est en pointe. « Ça vous fait rire, Baudelaire ? Eh bien, je vous renvoie dans votre famille où vous aurez tout le loisir de méditer sur le comique de votre situation ! », déclare le proviseur Pierrot en rejetant d'un geste magistral les larges manches de sa toge. Sa toque, gros radis noir planté de travers sur la perruque grise des grandes occasions, défie les lois de la gravitation. Le rire rode. Charles le sent. Il n'a pas abdiqué. Il est là, prêt à affronter à nouveau le proviseur en combat singulier.

Sur le coup, Charles n'a pas réalisé. Les paroles de son juge flottaient dans l'air comme une brume. À la fin, il ne les entendait plus. Son esprit avait vacillé. Ça n'est que lorsque le censeur lui a ordonné de rejoindre le dortoir et qu'il a vu arriver sa malle suspendue aux bras des deux pions qu'il a compris. Expulsé ! Banni ! Chassé comme un chien galeux ! « Rassemblez vos effets, Baudelaire, lui a dit Carrère, le plus vieux des deux pions. Vous avez une heure. Et retirez cet uniforme dont vous n'avez pas su vous montrer digne ! », a-t-il lancé d'un air arrogant et satisfait. À cet instant, le ventre de la malle a fait entendre le cliquetis de ses couverts et de sa timbale. Les pions avaient dû les sortir du réfectoire et les jeter au fond du grand coffre vide. Une heure ? A quoi bon ? Pour ce qu'il avait à y ranger, dans cette malle ! Les chemises et le linge que lui apporte Joseph chaque samedi, une pile de livres, une quinzaine tout au plus, et un habit de ville usé jusqu'à la corde qu'il garde dans son casier pour les nuits d'évasion. Assis sur le bord de son lit, pitoyable au milieu de ce grand dortoir vide, il cherche secours dans les lieux qui l'entourent. Comme c'est étrange. Hier encore, il maudissait cette prison de toute son âme. Il était prêt à prendre tous les risques pour dérober une ou deux heures de liberté. Et voilà qu'à l'instant où on le jette dehors, ces murailles inviolables, ces lourdes portes de chêne et ces fenêtres grillagées semblent le retenir et lui murmurer : « Tu nous regretteras, Charles ! Tu nous regretteras ! ».

Maintenant, il traverse les longs couloirs désertés de l'internat comme le condamné marche à l’échafaud. Les deux pions et sa malle le suivent à quelques pas en retrait. C'est lui, ultime humiliation, qui leur indique le chemin de la sortie. Un fiacre les attend devant le porche, rue Saint-Jacques. La haute façade du collège, rongée par la lèpre des siècles, masque le ciel. Dans son habit de ville épuisé, il a l'air pitoyable et ridicule. La nuit profonde et protectrice

dans laquelle il se fond les soirs d'évasion, lui a dissimulé la décrépitude de son fidèle compagnon. Dans le fiacre, Carrère a pris place en face de lui. Il le tient sous bonne garde. Ses petits yeux brillent dans les épaisses broussailles de ses sourcils. Il jubile. Lui aussi, il la tient, sa revanche ! Ils la tiennent tous ! Enfin ! Et comme ils la savourent !

Lorsqu'ils arrivent à l'appartement familial de la rue de Lille, sa mère n'y est pas. « Madame est chez sa couturière », déclare Louise Augustine Virginie. Il ne se souvient jamais du nom de la femme de chambre. Cette fille est une gourde ; comme toutes celles qui se sont succédé au service de sa mère depuis que Mariette est partie. Mariette, si vive, si élégante, si rieuse ! Sa tournure et ses manières étaient si peu celles d’une domestique. Mariette, morte aujourd'hui, après avoir veillé sur son enfance avec tant d'abnégation ! Elle, c’est certain, aurait été présente à la maison pour son retour. Elle aurait su trouver les mots qui consolent et apaisent.

Carrère s'impatiente. Il a une lettre à remettre et autre chose à faire que d'attendre au petit salon que Madame la colonel rentre chez elle. Louise Augustine Virginie et François, l'ordonnance que le colonel a ramené avec lui de ses campagnes d'Afrique, ont remonté la malle qui attendait dans la voiture en bas de l'immeuble. Dans le corridor, ils jettent entre deux portes un regard furtif sur le petit salon, un regard domestique qui voit tout sans rien laisser paraître. Tous les deux ont immédiatement compris que quelque chose de grave venait de se produire. Le pion n'en peut plus. Il fait les cent pas dans le petit salon inondé de lumière. Un bouquet de roses blanches fraîchement coupées embaume la pièce. Dans son habit noir lustré qui pue le vinaigre, il ressemble à un cafard qui cherche l'obscurité

dans une cavité du mur ou un interstice du plancher. Il tient la lettre par un coin et en tapote nerveusement la pliure dans le creux de sa main gauche, à la jointure du pouce et de l'index. Finalement, il perd patience. Il sonne nerveusement la clochette posée joliment sur le guéridon au pied du bouquet, et s'adresse à François qui vient d’accourir :

- Je ne peux attendre plus longtemps, déclare-t-il d'un air supérieur. Vous remettrez cette lettre au père de Monsieur Baudelaire.

- Il est mort, Monsieur, répond le serviteur d'une voix impassible.

- Le colonel est-il mort ?

- Non, Monsieur. C'est Monsieur Baudelaire qui est mort, le père de Monsieur Charles. Le colonel est le beau-père de Monsieur.

- Eh bien, vous remettrez cette lettre à votre maître...

Cette triple buse de Carrère vient de comprendre que l'élève Baudelaire Charles, interne à Louis-le-Grand depuis la classe de troisième, est orphelin depuis l'âge de cinq ans. À peine le pion a-t-il déguerpi, que sa mère rentre à la maison. Elle a du croiser ce cancrelat dans l'escalier ou sous le porche. La robe d'été que lui confectionne madame Camille est une pure merveille ! L'ouvrage coûtera une fortune au colonel, mais madame Camille n'est-elle pas la couturière de Sa Majesté la reine d'Espagne et de la duchesse de Montpensier ? Et puis Jacques ne lui refuse rien. Elle le sait. Caroline ne résiste pas au plaisir de décrire sa nouvelle robe à sa femme de chambre qui l'écoute avec des yeux de merlan frit. Coton imprimé de bouquets de fleurs roses, bordeaux et blanches sur fond écru ; corsage

cintré, très simple mais largement ouvert sur les épaules, col berthe longeant l'encolure en V, manches à gros gigot dont le bouffant se poursuit jusqu'au coude, poignets ajustés sur l'avant-bras, fermés par trois mignons petits boutons de nacre ; jupe froncée, plat devant, un peu plus longue en arrière, avec trois remplis décoratifs à l'ourlet, montée sur une étroite bande de taille incrustée cousue au corsage ; large ceinture enfin, gansée de biais lilas.

- Et quelle coiffure porterez-vous, Madame ?, demande Louise Augustine Virginie avec gourmandise.

- Une capote de chez Madame Lemonnier, en gros de Naples écossais bois et rose, bordée d'une petite ruche de tulle. Un bijou !

Mais la joie que lui procure sa nouvelle toilette est soudain balayée par la vue de son fils qui attend au salon, le regard bas, perdu dans les motifs géométriques du plancher. Les éclats de bonheur et de rire se taisent. La maîtresse de maison lance un regard interrogateur à ses gens. On l'informe de la visite de l'émissaire du collège et on lui remet la lettre qu'il a laissée pour le colonel. Funeste missive dont elle s'empare et qu'elle ouvre sans hésiter. Ne s'agit-il pas de son fils ? Lettre de malheur qu'elle n'en finit pas de relire et sur laquelle, maintenant, elle verse toutes les larmes de son corps. Elle tient entre ses doigts crispés un petit mouchoir blanc bordé de dentelles. D'un geste rapide et nerveux, elle tente en vain de retenir les perles qui s'échappent en rivière de ses jolis yeux. Pleure Caroline, pleure. Les larmes te vont si bien. Pleure sur ta monstrueuse progéniture.

◇◇◇

Monsieur,

Ce matin M. votre fils sommé par le Sous-Directeur de remettre un billet qu'un de ses camarades venait de lui glisser, refusa de le donner, le mit en morceaux et l'avala. Mandé chez moi, il me déclare qu'il aime mieux toute punition que de livrer le secret de son camarade, et pressé de s'expliquer dans l'intérêt même de cet ami qu'il laisse exposé aux soupçons les plus fâcheux, il me répond par des ricanements dont je ne dois pas souffrir l'impertinence. Je vous renvoie donc ce jeune homme, qui était doué de moyens assez remarquables, mais qui a tout gâté par un très mauvais esprit, dont le bon ordre du collège a eu plus d'une fois à souffrir.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'expression de mes regrets, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus distingués.

Le Proviseur,

J. PIERROT

◇◇◇

Le colonel observe Charles de son regard froid et tranchant. Ses yeux d'un bleu délavé et transparent ne le lâchent pas. Ils le scrutent, disséquant chaque recoin de son cerveau à la recherche d'aveux.

- Eh bien, monsieur le drôle ! Qu'avez-vous encore fait ?, lâche-t-il enfin d'une voix grave et autoritaire.

Les mots sont sortis de sa gorge comme le sabre quitte le fourreau. Nets et tranchants. Charles ne répond pas. Il n'a pas de compte à rendre à ce brigadier de théâtre qui aime les grands mots, les grands titres, ce qui sonne, ce qui claque, ce qui brille, toutes les verroteries du pouvoir.

Chevalier de Saint-Louis, Commandeur de la Légion d’honneur, aide de camp du prince de Hohenlohe, ...

- Regardez-moi, quand je vous parle ! Et répondez !, ordonne le colonel.

Aupick, brave soldat, tout d'une pièce, dressé sur ses certitudes, sabre au clair, moustache au vent ! Il peut bien s'agiter, menacer, toner, punir. Il restera dans l'ignorance. Jamais il ne saura. Il n’est pas son père. Jamais il ne le remplacera.

Voilà plus d'une heure que Charles est debout, au garde à vous face au colonel. Le soldat a pris place dans un des fauteuils de velours du salon et le toise de son regard supérieur. Charles lève les yeux et rencontre, au dessus de la cheminée, les armoiries que son beau-père a voulu offrir à la postérité. Blason d'azur à l’épée d’or en pal, surmonté de la devise qu'il a lui-même conçue : « Tout par Elle ». L'imbécile !

Sa mère a séché ses larmes. Elle détourne le regard en direction de la cheminée. Elle semble absorbée par les flammes qui dansent dans l'âtre. Son chat, vautré sur ses genoux, offre son ventre gras à ses caresses. Ses ongles soigneusement polis flattent le flanc de l'animal. Tout l'aprèsmidi, elle l'a assommé de récriminations et de reproches. Élève indigne de ses maîtres, de l'éducation qu'on lui donne à grands frais, de ce collège royal Louis-le-Grand tout auréolé de gloires académiques. Fils indigne de sa pauvre mère, de tous les sacrifices qu'elle fait pour lui, de son dévouement inlassable et pourtant si peu payé de retour, de son père défunt qui l'observe de là-haut et voit tout (paix à son âme...). Ami indigne du colonel, de son affection, intransigeante mais sincère et désintéressée. Enfant ingrat, enfant méchant, enfant perdu. Pauvre

maman. De quelle malédiction les dieux ont-ils frappé le fruit de tes entrailles, ce fruit si tôt corrompu dans lequel grouille tant de vermine ?

Pour finir, elle lui a infligé la rédaction d'une lettre d'excuses destinée au proviseur Pierrot. Un autre pantin, celui-là. Prétentieux, bouffi d'orgueil et de bêtise, comme l'autre. N'y compte pas Caroline ! Ce cloporte ne mérite aucunes excuses. Mais elle s'est assise tout à côté de lui et, dans les effluves sucrées qui montaient de ses cheveux, elle lui a dicté les mots, tandis qu'il respirait avec ivresse et gourmandise la fleur exquise du passé retrouvé. Vingt fois, il a fallu recommencer. Vingt fois, il s'est plié à la douce punition. Il fallait la voir, élaborant la stratégie de la défense, cherchant les mots, les meilleures tournures, modifiant, raturant, remettant cent fois l'ouvrage sur le métier, déployant toutes les ruses pour gagner la clémence du directeur. Pauvre Caroline, si tu savais. Cet homme-là n'est pas fait pour le pardon. C’est dans la sanction qu’il trouve sa raison d'être. Et celle qui vient de s'abattre est un couperet tranchant dont il tenait sournoisement la cordelette depuis des mois. Là, entre le pouce et l'index, prêt à lâcher à la première occasion. Il faut dire que le coup infligé l'année dernière à ce Pierrot fût rude. Pauvre Caroline, si tu savais, peut-être aurais-tu toi-même coupé la fine cordelette.

Et puis, le colonel est rentré. Pour rien au monde, il ne manquerait sa partie de whist du jeudi soir. Tout le salon s'est soudain chargé de la puanteur de son cheval et de ses pieds enfin délivrés de trois jours de bottes.

◇◇◇

Caroline et Jacques sont désorientés. À croire que ce gamin a décidé de les rendre fous. Même l'autorité du colonel, à laquelle aucun de ses hommes n’a jamais résisté,